



Communiqué de presse

Appel à candidatures pour 7 postes de greffier de tribunal de commerce en outre-mer

Paris, le 11 avril 2019 – Afin de répondre aux besoins d’offices publics ministériels de greffiers dans les tribunaux mixtes de commerce d’outre-mer, le ministère de la justice et le ministère de l'action et des comptes publics ont mis en ligne le 9 avril 2019 un appel à candidatures pour 7 postes de greffier de tribunal de commerce en outre-mer. Cet appel à candidatures concerne les villes suivantes :

- Saint-Pierre (La Réunion)
- Saint-Denis (La Réunion)
- Mamoudzou (Mayotte)
- Fort-de-France (Martinique)
- Basse-Terre (Guadeloupe)
- Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
- Cayenne (Guyane)

Les arrêtés annonçant ces créations d’offices de greffier de tribunal de commerce ont été publiés avant-hier dans le Journal officiel de la République française. Les greffiers nommés auront vocation à assurer les missions de tenue des différents registres et les missions juridictionnelles auprès des magistrats du tribunal.

« Notre objectif est de simplifier la vie des chefs d’entreprise dans les territoires d’outre-mer », déclare Annick Girardin, ministre des outre-mer. « Grâce à ces nouveaux offices, ils accéderont plus rapidement à des documents officiels indispensables pour la bonne marche de leurs affaires, tel que l’extrait Kbis. »

Contacts presse :

Ministère des outre-mer
01 53 69 26 74 / mompresse@outre-mer.gouv.fr